

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**REUNION DU 26 JUILLET 2023**

**Présents** : M. Eric LARDON – Mme Hélène DE SIMONE – Mme Christiane CLUZEL – Mme Anabel FOURNIER-FAURE – Mme Janine JULIEN – M. Philippe ROCHE – Mme Catherine PASQUIER-FOURNIER - M. André SALARDON

**Absents** : Mme Margot SOLVIGNON (pouvoir à Hélène DE SIMONE) – M. Marc COMBETTE (pouvoir à Eric LARDON)

**Date de la convocation** : 17 juillet 2023

**ORDRE DU JOUR**

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 24/05/2023**

**ADMINISTRATION**

**1- NOMINATION D'UN REPRESENTANT AUPRES DE L'EHPAD LES BLEUETS**

**SOCIAL**

**2- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – DOSSIER A.**

**3- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – DOSSIER P.**

**4- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – DOSSIER D.**

**5- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – DOSSIER DS.**

**6- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – DOSSIER DA.**

**INFORMATIONS DIVERSES**

---

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE**

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mai 2023 à l'unanimité des membres.

## ADMINISTRATION

### **1- NOMINATION D'UN REPRESENTANT AUPRES DE L'EHPAD LES BLEUETS**

La maison de retraite LES BLEUETS est un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) médicalisé privé à but non lucratif de 40 places dont 5 places en hébergement temporaire. Cette structure est associative, régie par la Loi 1901 non reconnue d'utilité publique. Sa gestion a été confiée à l'ADMR.

Le président de l'association a sollicité le CCAS pour que l'un de ses représentants puisse adhérer au conseil d'Administration de l'association.

Cette adhésion correspondant aux missions de solidarité et d'intergénération du CCAS, il est proposé de désigner un représentant au sein de cette association.

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidatures.

Il est proposé de désigner Hélène DE SIMONE comme représentante titulaire et Christiane CLUZEL, comme représentante suppléante.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres,

- DESIGNNE Hélène DE SIMONE, comme représentante titulaire et Christiane CLUZEL, comme représentante suppléante auprès de l'EHPAD Les Bleuets.

## SOCIAL

### **2- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – DOSSIER A.**

Le CCAS a reçu une demande d'aide financière pour le compte de Madame A.

Ses ressources actuelles ne lui permettant pas de régler sa facture de réparation de pièces sur son véhicule, le CCAS est sollicité pour le versement d'une aide financière exceptionnelle de 200 €.

Il est demandé au CCAS de bien vouloir donner un avis sur cette demande.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres par 11 voix pour :

1/ émet un avis favorable à l'octroi d'une aide financière exceptionnelle de 200 € euros pour le règlement des réparations du véhicule de Mme A.

2/ dit que cette somme de 200 € sera versée directement sur le compte de l'entreprise NORAUTO (numéro facture : 0856/241546 du 29/07/2023) par les soins de Madame la responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Montbrison.

3/ autorise Monsieur le Président à mandater la dépense correspondante par imputation sur le budget

### **3- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – DOSSIER P.**

Le CCAS a reçu une demande d'aide financière pour le compte de Monsieur P.

Ses ressources actuelles ne lui permettant pas de régler plusieurs factures (et notamment une facture Orange), le CCAS est sollicité pour le versement d'une aide financière exceptionnelle de 468,70 €.

Il est demandé au CCAS de bien vouloir donner un avis sur cette demande.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres par 11 voix pour :

1/ émet un avis favorable à l'octroi d'une aide financière exceptionnelle de 230 € euros pour le règlement partiel de la facture de téléphonie Orange à Monsieur P.

2/ dit que cette somme de 230 € sera versée directement sur le compte de l'entreprise RECOASH en charge du recouvrement pour la société ORANGE (numéro référence 1 : 012725242 – référence 2 : ADV012302507576 – référence 3 : 0088303238) par les soins de Madame la responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Montbrison.

3/ autorise Monsieur le Président à mandater la dépense correspondante par imputation sur le budget

#### **4- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – DOSSIER D.**

Le CCAS a reçu une demande d'aide financière pour le compte de Monsieur D.

Ses ressources actuelles ne lui permettant pas de régler toutes ses factures et au vu de sa situation familiale, le CCAS est sollicité pour le versement d'une aide financière exceptionnelle de 150 € pour permettre à un de ses enfants de pouvoir participer à un mini-séjour d'équitation cet été au Chalet des alpes dans le Bessat.

Il est demandé au CCAS de bien vouloir donner un avis sur cette demande.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres par 11 voix pour :

1/ émet un avis favorable à l'octroi d'une aide financière exceptionnelle de 150 € euros pour le règlement d'une facture de mini-séjour d'équitation pour l'enfant de M. D.

2/ dit que cette somme de 150 € sera versée directement sur le compte de LA SAUVEGARDE 42 (ADSEA 42 SIESI – 94 rue Gabriel Péri 42 100 St Etienne) qui a avancé les frais pour M. DELORME, par les soins de Madame la responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Montbrison.

3/ autorise Monsieur le Président à mandater la dépense correspondante par imputation sur le budget

#### **5- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – DOSSIER D.S.**

Le CCAS a reçu une demande d'aide financière pour le compte de Monsieur et Madame D.S.

Leurs ressources actuelles ne leur permettant pas de régler leur facture d'énergie d'un montant de 1021,92€, le CCAS est sollicité pour le versement d'une aide financière exceptionnelle.

Il est demandé au CCAS de bien vouloir donner un avis sur cette demande.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres par 11 voix pour :

1/ émet un avis défavorable à l'octroi d'une aide financière exceptionnelle à l'attention de Monsieur et Madame D.S.

## 6- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – DOSSIER D.A.

Le CCAS a reçu une demande d'aide financière pour le compte de Monsieur D. et Madame A.

Leurs ressources actuelles ne leur permettant pas de régler différentes factures (Mutuelle, facture d'hospitalisation et facture d'eau), le CCAS est sollicité pour le versement d'une aide financière exceptionnelle.

Il est demandé au CCAS de bien vouloir donner un avis sur cette demande.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres par 11 voix pour :

1/ émet un avis défavorable à l'octroi d'une aide financière exceptionnelle à l'attention de Monsieur D et Madame A.

## 7- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – DOSSIER I.

Le CCAS a reçu une demande d'aide financière pour le compte de Madame I.

Ses ressources actuelles ne lui permettant pas de régler des honoraires d'avocat, le CCAS est sollicité pour le versement d'une aide financière exceptionnelle.

Il est demandé au CCAS de bien vouloir donner un avis sur cette demande.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres par 11 voix pour :

1/ émet un avis défavorable à l'octroi d'une aide financière exceptionnelle à l'attention de Madame I.

## QUESTIONS DIVERSES

### - INFORMATIONS DIVERSES

- **100 ans de Mme SAVY** : vendredi 28 juillet à 15 h à l'EHPAD « Les Bleuets » - Christiane CLUZEL et Charlotte DEGUIN devraient être présentes – un bouquet sera livré le jour même
- **Manifestations à venir** :
  - **Semaine bleue** : 12 octobre, après-midi au « Quai des Artistes » à Montbrison. Les inscriptions auront lieu du 01 au 22 septembre.
  - **Bourse aux jouets** : 5 novembre 2023
    - **Permanences pour les préventes des tables** :
      - 07/10 : Hélène et Christiane
      - 21/10 : Anabel et Solange
  - **Colis de Noël** : 16 décembre : prendre contact avec les Cafés Chapuis
  - **Tickets de cinéma pour les collégiens**
    - **Permanences** :
      - Mercredi 13 décembre AM
      - Mercredi 20 décembre AM

- Samedi 6 janvier, matin
  - Samedi 13 janvier matin
- **Galette des rois** : 9 janvier après midi
  - Prévoir inscriptions
- **Vide Dressing** : dimanche 3 mars
  - Prévoir préventes des tables
- **Sorties 2024** à prévoir
- **Changement de date** du prochain CCAS qui devait avoir lieu le 27 septembre  
**PROCHAIN CCAS LE MARDI 03 OCTOBRE A 19 H – SALLE DES MARIAGES**

Le 25 septembre 2023

Le Président  
Eric LARDON



Le secrétaire

Hélène DE SIMONE



